



Assemblée générale

Distr. limitée
9 octobre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Sixième Commission

Point 170 de l'ordre du jour

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasienne

**Arménie, Bélarus, Fédération de Russie, Kazakhstan et Kirghizistan :
projet de résolution**

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasienne

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union économique eurasienne,

1. *Décide* d'inviter l'Union économique eurasienne à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur ;
2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

